

# LE TANNEUR & CIE

## COMMUNIQUE : MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC

**CM-CIC Securities**

Paris, le 4 mai 2009 :

Le groupe de maroquinerie LE TANNEUR & CIE annonce avoir confié à la société CM-CIC Securities la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers en date du 23 septembre 2008 et approuvée par l'Autorité des Marchés financiers par décision du 1er octobre 2008.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, effectif dès le 4 mai 2009 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 9 549 titres
- 25 000,00 € en espèces.

### A propos de LE TANNEUR & CIE ([www.letanneuretcie.com](http://www.letanneuretcie.com)) :

Fort de son savoir-faire centenaire, le groupe LE TANNEUR & CIE est un acteur essentiel du marché de la maroquinerie qui a su allier la créativité à la tradition du travail du cuir.

Le Groupe crée, fabrique et distribue deux marques à l'histoire très riche : LE TANNEUR et SOCO. Au 30 avril 2009, le réseau de détail à l'enseigne LE TANNEUR se compose de 25 magasins contrôlés en propre en France et en Belgique et de 15 magasins affiliés.

Le Groupe fabrique également des produits pour les grands noms du luxe français sur son site de production corrézien de Bort-les-Orgues.

En 2008, LE TANNEUR & CIE a réalisé un chiffre d'affaires global de 56,8 millions d'Euros.



Relations actionnaires  
Patricia MOULON - Tél. 04 79 81 60 60  
e-mail : [p.moulon@letanneuretcie.com](mailto:p.moulon@letanneuretcie.com)

Communication financière  
AMP Consultants (Alain BOCHER) - Tél. 01 40 55 01 84  
e-mail : [alainbocher@ampconsultants.fr](mailto:alainbocher@ampconsultants.fr)